

*Questions orales***LA DÉFENSE NATIONALE**

LES RÉPERCUSSIONS DE L'EXPOSÉ ÉCONOMIQUE

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Tout d'abord, par votre entremise, je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter le député de Cumberland-Colchester pour sa nomination au poste de ministre de la Défense nationale. Je voudrais également lui présenter mes condoléances en raison du coup fourré que lui a fait le ministre des Finances dans son exposé économique.

Selon la presse, le ministre de la Défense nationale aurait déclaré que si le parti conservateur n'a pas les fonds voulus pour honorer les promesses qu'il a faites aux Forces armées canadiennes et à l'ensemble des Canadiens au cours de la dernière campagne électorale, il faudra les trouver. J'approuve cette déclaration, et je le soutiendrai sans réserve dans ce projet. Comment le ministre explique-t-il l'annonce faite dans l'exposé économique par le ministre des Finances, selon laquelle le budget de la défense sera réduit de 154 millions de dollars, tout en présentant que le Canada honorera ses engagements envers l'OTAN, surtout à une époque où ses collègues et lui n'ont cessé de répéter que le Canada ne respectait pas ses engagements vis-à-vis de l'OTAN?

L'hon. Robert C. Coates (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je tiens à dire au député de Renfrew-Nipissing-Pembroke que je suis ravi d'apprendre qu'il a été choisi parmi ses collègues pour être le critique de son parti en matière de défense nationale. Il manifeste depuis longtemps un vif intérêt pour nos forces de défense, même s'il représente un parti qui a oublié ses engagements à plusieurs reprises. Je tiens à lui donner l'assurance, comme je l'ai fait dans mon discours ce matin, que les prétendues coupures dans le budget de la défense correspondent à la diminution du prix d'achat du matériel due à une baisse du taux d'inflation, seule réalisation que ses compères aient eu à leur actif en quatre ans de pouvoir. Nous donnerons suite à la promesse que nous avons faite au Canadiens quant à nos engagements envers le NORAD et l'OTAN. Il peut être certain qu'avant la fin du premier mandat du gouvernement actuel, le monde entier comprendra que les Canadiens respectent leurs engagements vis-à-vis de leurs alliés en matière de défense.

Des voix: Bravo!

LA PARTICIPATION DU CANADA À L'OTAN

M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. Je comprends les remarques du ministre dans une certaine mesure. C'est tout à fait le genre de réponse à laquelle je m'attendais.

M. le Président: Non, non. Veuillez poser votre question.

M. Hopkins: Comment le ministre explique-t-il la déclaration que l'on trouve dans le document «Réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux», publié par le président du Conseil du Trésor, selon laquelle nous pouvons très bien réaliser ces économies tout en maintenant notre participation à l'OTAN? Son propre document ministériel sous-

entend que le Canada respecte depuis toujours ses engagements vis-à-vis de l'OTAN tandis que le parti conservateur a fait des déclarations à l'effet contraire. Le ministre et le président du Conseil du Trésor se contredisent. Peut-il nous donner une explication?

L'hon. Robert C. Coates (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur le Président, avec plaisir. Si le député veut bien lire le discours que j'ai prononcé à la Chambre ce matin, il y trouvera cette explication. J'ai dû répondre à une série de questions du député de Winnipeg-Fort Garry, qui n'a guère d'expérience à la Chambre et qui ne se rend pas compte que le gouvernement précédent a restreint notre participation à l'OTAN et au NORAD. Nous ne faisons que remettre les choses en ordre à l'heure actuelle.

* * *

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET RÉGIONAL

LE MONTANT DES SUBVENTIONS

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, puisque le gouvernement ne veut pas révéler les conséquences qu'auront, d'après le modèle économique du ministère des Finances, les restrictions qu'il nous impose, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale à propos d'un programme qui a été touché. On a réduit le budget du programme de développement industriel et régional de 525 millions de dollars. D'après nos estimations, 41 p. 100 des subventions qui auraient été accordées durant les neuf premiers mois ne pourront pas être distribuées. Le gouvernement sait-il que cette réduction de 525 millions entraînera la perte de 55,000 emplois au Canada? Le ministre dévoilera-t-il les résultats des études sur lesquelles il s'est basé pour décider de modifier les catégories de ce programme? Les Canadiens ont le droit de savoir pourquoi ces changements ont été apportés.

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, c'est la première fois que j'ai l'occasion de féliciter le député pour son nouveau rôle de critique de mon ministère. Pour répondre directement à sa question, où il fait allusion à la perte de 55,000 emplois, je dirai que les dépenses prévues pour les subventions accordées dans le cadre du PDIR augmentent de 35 p. 100 l'année prochaine par rapport à cette année. Seul un socialiste pouvait en tirer la conclusion que cela entraînera une perte d'emplois au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Langdon: Je suis peut-être socialiste, mais je suis aussi mathématicien. Le ministre a dit dans sa déclaration qu'il réduisait de 35 p. 100 la somme consacrée à ce programme. Ou bien la réduction est réelle, et alors cela fait 175 millions de moins...

M. le Président: A l'ordre. Sauf votre respect, avez-vous une question supplémentaire?